

Manège : « Il fallait licencier »

20 spectacles annulés en 2016, explique le nouveau patron

La semaine dernière, plusieurs conseillers communaux montois ont largement critiqué la gestion du Manège où 20 emplois sont condamnés. Et demandent au nouveau patron du centre culturel de venir s'expliquer devant l'assemblée.

Philippe Degeneffe

Directeur général du Manège

➔ 400.000 euros d'indemnités de préavis pour le licenciement de Mauro Del Borello. C'est le montant qui a été cité mardi dernier au conseil communal de Mons. Vous confirmez ?

Je n'ai pas à répondre à cette question. C'est aux instances qui dirigent le Manège que je dois rendre des comptes. Personne n'apprécierait de voir le montant de ses indemnités dans les journaux. Tout ce que j'ai à dire c'est qu'il ne s'agit pas d'une négociation durant laquelle on a accordé des largesses. Il a été tenu compte dans le calcul du montant d'indemnités du niveau de salaire et de l'ancienneté, ici de 29 ans.

➔ Implicitement, vous confirmez le montant...

Je ne confirme rien !

➔ Des membres du conseil communal souhaiteraient pouvoir vous entendre sur la situation du Manège qui a

conduit à 20 licenciements. Vous êtes d'accord de rencontrer les conseillers ?

Pour le moment on ne m'a rien demandé. C'est une demande a priori bizarre car la Ville a des représentants au conseil d'administration du Manège.

➔ Oui mais on dit que ceux-ci n'ont pas reçu toutes les informations, que la direction du Manège prenait des décisions sans rendre de comptes au conseil d'administration...

C'est faux !

➔ Donc il n'est pas question d'aller vous expliquer devant le conseil communal ?

S'il est démontré que c'est une pratique qui correspond aux prescriptions légales, je n'ai aucun problème à m'expliquer.

Mais je me renseignerai avant !

➔ Le MR et le CDH, mais aussi

le SETCa, demandent un audit quant de la gestion antérieure du Manège.

Pas au courant. A mon sens, ça doit passer par les instances du Manège. J'ai expliqué au conseil d'administration et au conseil d'entreprise pourquoi on en est arrivé là. J'ai également répondu aux questions des travailleurs. Cela dit, ces licenciements sont une triste nouvelle pour les travailleurs concernés.

➔ Le SETCa a notamment

déclaré qu'avec un projet mieux réfléchi à long terme et un train de vie moins dispendieux on ne parlerait pas de licenciements.

Je ne sais pas ce qu'ils entendent par là. Il ne faut pas compter sur moi pour taper sur le dos de mes prédécesseurs. Moi j'observe qu'il y a eu une volonté de préserver à tout prix l'emploi au cours de ces dernières années. J'ai hérité d'une institution où on est plus de 100, c'est disproportionné. Or les subventions n'augmentent pas. Je dis simplement que cette politique par rapport à l'emploi n'est plus viable. La première

source de dépenses du Manège, c'est les salaires, après ce sont les infrastructures. Du coup, il ne nous reste que moins de 5 % de notre budget pour l'organisation d'événements culturels. Ne rien faire était suicidaire, d'où ce plan proposé au c.a. En 2014, cette situation était déjà criante !

➔ Que s'est-il passé ensuite ?

En 2015, le Manège a hérité d'Arsonic et du 106 rue de Nimy, sans un cent supplémentaire de la Communauté française. En frais de fonctionnement, Arsonic nous coûte 150.000 euros par an, et le 106 c'est 80.000 euros. Qu'on vienne m'expliquer ce qu'il faut faire !

➔ Comment voyez-vous la saison culturelle en 2016 ?

J'ai dû annuler une vingtaine de spectacles programmés entre janvier et juin : des concerts, pièces de théâtre, etc. Aujourd'hui, je n'ai pas de budget pour la période entre le festival au Carré (juillet) et la fin décembre !

➔ Vous voulez changer le nom du Manège, pourquoi ?

Je me donne un an pour remettre le train sur les rails, notamment avec un nouveau nom. Il y aura un nouveau projet après Mons 2015.

➔ Et rompre avec Maubeuge ?

Aujourd'hui ce modèle a vécu.

➔ Cela veut dire que ça n'a pas marché ?

Non pas du tout, je veux juste passer à autre chose, mais il n'est plus question de proposer une saison commune avec Maubeuge. Une nouvelle dynamique a été insufflée avec Mons capitale culturelle. Ici on a réussi à fédérer

des interlocuteurs comme le BAM, le Manège, le Mundaneum. Il faudra poursuivre cette mutualisation. Marseille, capitale culturelle, a terminé avec 3 millions de déficit, je peux vous garantir que cela ne sera pas le cas pour Mons.

➔ Quel est votre message pour l'avenir du Manège ?

La situation actuelle est assez plombante, mais nous avons un nouveau projet à concevoir. Il faut raviver la flamme. ●

CL.W.